



L'oppidum, témoignage d'un riche passé historique.

**Patrimoine.** Le riche passé historique de l'oppidum celtique est protégé par un arrêté municipal.

## Un arrêté en béton

■ L'oppidum celtique qui commandait la vallée du Rhôny est le fleuron de la commune. C'est l'un des sites pré-romains du Midi de la France dont l'importance des vestiges et la relative bonne conservation de son environnement architectural sont les mieux conservées. Rappelons ici que nous avons déjà parlé de ces sortes de « camp retranché - village », le plus souvent sur une hauteur notamment à Brignon avec *Brignin*, Bouquet l'oppidum dit Camp de César et Laudun même nom. Le patrimoine communal est riche avec deux griffons (au centre du village et devant la mairie), un lavoir. L'association « Nages, gar-

rigue et pierre sèche » recense 60 cabanes (ou capitelles) sur la commune. Elle a recensé des murs particuliers ainsi que des escaliers, caches, drains. Depuis 1992, l'association a remis en état vingt cabanes. Il faut souligner qu'à partir de ses recommandations, la mairie a pris un arrêté municipal interdisant la destruction des cabanes en pierre sèche. La fontaine romaine est un monument historique à Nages, qui date du Ve siècle avant notre ère - rénovée en janvier 1989. Son réservoir à environ 5 mètres de la fontaine au bord de la route a été rénové en même temps que la fontaine. Le « Pont d'Argnac » Pont

Romain à 3 arches, encore en service entre Nages et Calvisson, permettait le franchissement de la rivière Rhôny à la voie antique de Nimes à Lodève. Au premier étage de la mairie se trouve le musée municipal qui abrite une petite partie des découvertes archéologiques de la commune. Notons enfin le village avait trois moulins : le moulin d'Argnac en amont du pont romain, le moulin en aval de la source du Ranquet dont il ne reste aucune trace et le moulin à vent de Capel (aucune trace de ce moulin situé au sud de Nages et à l'ouest de l'Agau).

D. GARREL

**Situation.** Du haut de cette commune plusieurs siècles vous contemplant.

## Entre Rhony et Vaunage

■ A une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Nimes, dans la plaine de la Vaunage, la commune de Nages-et-Solorgues s'étend en rive gauche du Rhôny. Le territoire communal est constitué pour une moitié d'une plaine où est cultivée la vigne et pour l'autre moitié de collines couvertes de garrigues, occupées par l'urbanisation ou les boisements. Le ruisseau du Rhôny marque sa limite avec la commune de Calvisson. La colline de l'Oppidum de Nages domine sa plaine parcourue de chemins agricoles et de fossés qui quadrillent la plaine et drainent les eaux de ruissellement. Une grosse partie est devenue aujourd'hui pavillonnaire. La commune a donc beaucoup changé, mais le bourg ancien a su conserver un charme rural avec sa place devant la mairie qui accueillait un maraicher ambulancier lors de notre passage. Cachet renforcé par la qualité architecturale de la mairie, du griffon (fontaine) qui vient y apporter sa fraîcheur, la proximité du



Nages et Solorgues domine Vaunage et Rhôny.

temple (ancienne église) et de l'église elle-même. Le curieux ira jusque sur les hauteurs de la commune voisine de Boissières pour en avoir une vue d'ensemble. Pour ce faire, il ne

manquera pas de faire un détour par Solorgues, hameau de la commune qui a su davantage encore conserver un charme d'antan.

D. GARREL

### En détail

#### Communauté de communes

Communauté de communes « Rhony, Vistre, Vidourle », commune du canton de Sommières, dès la fin du XVIIIe siècle, le village de Solorgues, réuni à Nages, formait la communauté Nages-et-Solorgues. Nages appartenait, avant 1790, à la viguerie et au diocèse de Nimes, archiprêtre de Nimes. La terre de Nages fut possédée jusqu'en 1555 par les mêmes seigneurs que celle d'Aubais ; elle passa ensuite aux familles nimoises de Pavée, de Barrière, de Rochemore, de Bérard et du Caylar, puis dans celle de La Rochefoucauld. Le prieuré de Saint-Saturnin de Nages, uni à la messe capitulaire de Nimes, valait 2 200 livres. Le lieu de Solorgues ou Solorgues faisait partie de la viguerie et du diocèse de Nimes, archiprêtre de Nimes. La terre de Solorgues a eu les mêmes seigneurs que celle de Nages.

#### Formes anciennes

Nages : Villa Anagia, 895 (cartulaire de Notre-Dame de Nimes, chapitre 149) ; 1024 (Histoire de Languedoc preuves) ; 1077 (Cartulaire de Notre-Dame de Nimes, chapitre 144). Ecclesia de Anagia, 1156. (ibid. chapitre 84). Villa de Anagia, 1265 (chapitre de Nimes, archives départementales) ; 1384 (dénombrement de la sénéchaussée). Ecclesia de Anagia, 1386 (répartition du subsidé de Charles VI) ; 1396 (chapitre de Nimes, archives départementales). Anages, 1435 (répartition du subsidé de Charles VII). Locus de Anagiis, 1482 (Ménard IV, preuves p. 23, c. 2). Villa de Nagiis ; Sanctus-Saturninus de Nagiis, 1539 (ibid. p. 154 et 155, c. 2). Naiges, 1554 (J. Ursy, notaire de Nimes). Nages de Serorgues, 1582 (Tarification universelle du diocèse de Nimes). Nages et Solorgues, 1650 (G. Gulran, Style de la Cour royale ord. de Nimes). Le prieuré Saint-Saturnin de Nages, 1659 (insinuations ecclésiastiques du diocèse de Nimes) ; 1706 (archives départementales G. 206). Solorgues : Villa quos vocatur Saravonicos, in suburbio Nemausensi, 960 (cartulaire de Notre-Dame de Nimes, chapitre 142). Mansus de Saravonicos, 1031 (ibid. chapitre 143). Villa de Saraonegues, 1112 (ibid. chapitre 140). Mansus de Saraonicis, 1169 (chapitre de Nimes, archives départementales). S. de Sarovonegues, 1169 (ibid.). Sereonicos, 1396 (ibid.). Serorgues, 1435 (répartition du subsidé de Charles VII). Solorgues, 1555 (J. Ursy, notaire de Nimes). Sororgues, 1582 (Tarification universelle du diocèse de Nimes). Sérorgues, 1696 (insinuations ecclésiastiques du diocèse de Nimes).

#### Archéologie

La Montagne de Nages ou Pio dis. Annèla (alt. 180 m) se divise en deux plateaux : celui de La

Roque-de-Viou (Saint-Dionizy) et celui des Castels à Nages-et-Solorgues. Elle domine la plaine et contrôle les routes de son éperon calcaire. Au pied du site, une source abondante et pérenne est connue depuis le Paléolithique et le Néolithique. Le site est défendu par des abrupts sur trois côtés. Ces deux oppida contrôlaient un carrefour de chemins (vers l'oppidum de Mauressip et surtout la via Luteva, actuelle route de Nimes à Langlade). L'oppidum des Castels est occupé au cours de quatre phases correspondant à quatre enceintes entre 290 av. J.-C. et 10 apr. J.-C. C'est au pied de la colline qu'à partir de cette même époque se développe une agglomération romaine, surtout prospère aux Ier et IIe siècles apr. J.-C. Au milieu du IIIe siècle, le déclin de cette dernière agglomération s'accompagne d'une réoccupation partielle de l'ancien oppidum autour d'une cinquième enceinte (vers 260-275 apr. J.-C.).

#### Architecture religieuse

L'ancienne église paroissiale reconstruite en 1658, incendiée par Cavalier, en octobre 1703 est devenue temple protestant, en 1803, la vente de l'ancien presbytère permit de bâtir, en 1847, une autre église. Le 12 novembre 1703 eut lieu la première bataille de Nages, dans laquelle Cavalier fut vaincu. Solorgues avait une église en partie détruite, dès les origines de la Réforme ; elle est abattue en 1622, reconstruite au XVIIIe siècle, elle est cédée aux protestants, par un décret de 1803.

#### Armoiries

D'or, à une rivière de sinople, dans laquelle nage un dauphin d'argent.

#### Démographie

En 1384, Nages comptait 8 feux, et en 1744, 80 feux et 320 habitants. Nages-et-Solorgues compte 1 295 habitants en 1999 pour 1 088 en 1990. Soulignons ici qu'entre 1970 et 2007 la population a été multipliée par 3 avec 400 habitants en 1970 pour 1 600 en 2007.

#### Données physique

Superficie de la commune : 632 ha. **ETYMOLOGIE** : Nages rappelle le souvenir d'un homme latin *Annavius* (villa Anagia en 895). **Lieu inconnu et anciens quartiers** : Mons, Mansus de Mons, 1169, Castel, Colomnes (Les), Côtes-de-Nages (Les), Serre-Fort (Le). **En savoir plus** : Un grand merci à Gérard Verhoest, et félicitations pour son site, Dominique Garrel *Cdrom « Un clic pour 353 communes le Gard »*, Jean-Marc Roger (dir.), *La Vaunage au XVIIIe siècle. Approche économique, sociale, religieuse et politique d'une communauté rurale de la région nimoise dans son contexte environnemental*, Nages-et-Solorgues, Association Maurice Allier, 2003, 2 vol., 631 p. et 774 p. *Carte archéologique de la Gaule (Fondation Maison des Sciences de l'Homme - 1989).*